

La ville partenaire de formations sportives et éducatives

Aubagne devient un nouveau centre de formation pour de futurs entraîneurs de Kickboxing et Boxe thai-Muaythai. Depuis le 16 février dernier et jusqu'en octobre, douze stagiaires (onze hommes et une femme), déjà tous spécialistes des activités pugilistiques, préparent le Diplôme d'état de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) « perfectionnement sportif », délivré au titre des mentions « Kickboxing » et « Boxe thai-Muaythai », un diplôme de niveau III (Bac+2).

« La Ville a mis à leur disposition deux salles : l'une pour les cours théoriques au service des sports, l'autre pour la pratique sportive dans la salle de boxe du Charrel, explique Eric Dufrenne, coordinateur DEJEPS PACA et agent municipal. En contrepartie, les stagiaires interviennent à l'occasion des animations sportives de la Ville. ».

La formation est organisée en partenariat avec la Fédération française des sports de contact et disciplines associées (FFSCDA) et Fédération française de boxe (FFB). Elle est divisée en sept sessions précédées de séances d'enseignement à



Le but de cette formation est de favoriser l'emploi ou les évolutions de carrière pour devenir entraîneur, coach, moniteur.

distance pour atteindre un volume horaire total de 1229 heures.

Les stagiaires proviennent en majorité du Sud de la France et l'un d'eux est animateur sportif à la Ville d'Aubagne. Après avoir satisfait aux épreuves de sélection préalables, ils vont apprendre à concevoir un projet, coordonner sa mise

en œuvre, conduire une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline et l'encadrer en sécurité.

Le but de cette formation est de favoriser l'emploi ou les évolutions de carrière pour devenir entraîneur, coach, moniteur. Une étude sur l'employabilité des stagiaires diplômés, réalisée en 2013, par la FFSCDA note que le DEJEPS « a trouvé sa place sur le marché de l'emploi », avec un taux d'employabilité de 76% « qui devrait évoluer du fait des très nombreux projets de création d'entreprise en lien avec le développement de la fédération et l'engouement pour nos disciplines ».

Pour Pascal Agostini, adjoint au maire délégué aux sports, « la ville a la volonté d'user de tous les moyens pour lutter contre le chômage. Ce type de formation peut aider les jeunes et les moins jeunes à trouver un emploi dans le sport. Cette convention de partenariat, sur trois ans, passée avec Challenges academia, devrait déboucher sur d'autres formations professionnelles dans les domaines sportifs et éducatifs ».

La ligue du sport adapté a 30 ans

La ligue Provence Alpes Côte d'Azur du sport adapté (1), créée le 24 avril 1984, va fêter ses 30 ans. Le sport adapté regroupe les activités physiques et sportives dont les règles ont été aménagées pour qu'il puisse être pratiqué par des personnes ayant un handicap mental intellectuel ou psychique. La ligue est affiliée à la Fédération française du sport adapté qui propose une cinquantaine de disciplines en compétition ou non, certaines spécifiques comme des activités motrices et d'autres plus classiques (judo, athlétisme, voile...). Afin de préparer le 30e anniversaire, une assemblée générale de la ligue a lieu le 14 mars ; elle sera aussi l'occasion de mettre au point l'organisation d'un thé dansant et d'une soirée années 80, prévus le 10 avril prochain à l'Espace Bras d'Or.

(1) Résidence Les Marronniers, avenue Antide-Boyer, 0442049401, contact@liguepacasa